



La commune de Villard de Lans

*4 464 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants
115 agents permanents
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère*

Recrute

Un Agent saisonnier polyvalent au sein de l'atelier menuiserie/second œuvre (H/F) (Cadre d'emploi des adjoints techniques) Catégorie C à temps complet

Sous la responsabilité du responsable de l'atelier second œuvre, l'agent polyvalent exerce des missions de menuiserie, de peinture et d'entretien au sein des bâtiments communaux.

Missions principales

Réaliser des travaux de second œuvre dans les bâtiments communaux

Entretien le patrimoine bâti : sols, plafonds, murs, huisseries, portes et fenêtres :

- Peinture, lasure, vernis
- Préparer les chantiers, peindre des murs, poncer des surfaces
- Installer des portes et des fenêtres
- Poser du parquet
- Installer/changer des serrures
- Installer des meubles , du bardage
- Poser du placo et réaliser des joints.

Réaliser des travaux de menuiserie

- Création en atelier de meubles, étagères et mobilier urbain
- Agencement intérieur et entretien des bâtiments publics
- Pose de mobilier dans les bâtiments communaux.

Manifestations

- Installer le matériel pour les manifestations : tables, chaises, bancs, grilles d'exposition.
- Assurer, selon les besoins de service, les tâches polyvalentes en relation avec les autres services .

Astreintes estivales

- Assurer une permanence hebdomadaire d'astreinte pendant la saison estivale.

Conditions de travail

- Travail les week-ends,
- Travail en extérieur,
- Utilisation de machines/outils ,
- Exposition au bruit,
- Exposition aux poussières (utilisation de masques),
- Port de charges.

Compétences requises

Champ d'autonomie et de responsabilité :

- Autonomie dans la réalisation opérationnelle des tâches à l'atelier et sur les chantiers

Compétences exigées par le poste :

Savoirs (connaissances théoriques) :

- connaître et appliquer les règles de sécurité relatives à l'utilisation de machines/outils et aux travaux dans les bâtiments;
- connaître les méthodes et techniques de menuiserie, placo et peinture.
- Connaître les propriétés des différents matériaux utilisés.

Savoir-faire (maîtrise de techniques, outils, méthodes) :

- Savoir utiliser le matériel et les machines-outils d'un atelier menuiserie.
- Savoir installer une serrure.
- Savoir peindre un mur.
- Savoir poser du parquet
- Savoir entretenir le matériel de l'atelier.

Qualités requises

- Rigoureux, polyvalent, investi, et savoir travailler en équipe.

Profil souhaité

Compte tenu des compétences exigées, formation(s) et diplômes souhaités :

- Formation en menuiserie et /ou expérience en second œuvre
- Permis B exigé

Conditions de recrutement :

- Recrutement pour un contrat de saisonnier de mai à fin septembre 2026 pour 5 mois.
- Rémunération statutaire

Poste à pourvoir le 4 mai 2026

Jury d'entretien le 24 mars 2026

Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser **avant le 20 mars 2026** à :

Monsieur le Maire – 62 place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans, ou sur candidature@villard-de-lans.fr

Renseignements complémentaires liés aux RH sur candidature@villard-de-lans.fr, et liés au poste sur st@villard-de-lans.fr

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**